

Ecole

Nom :	École centrale de Lyon
Sigle :	Centrale Lyon
Type :	Public
Académie :	Lyon
Sites de l'école :	Ecully, Saint-Étienne

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/03-06 et n° 2021/12-04

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École centrale de Lyon, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site d'Ecully.

Ingénieur diplômé de l'École centrale de Lyon, spécialité Énergétique, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site d'Ecully.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par École centrale de Lyon ;
- Vu le rapport établi par Rémy ROGACKI (membre de la CTI, rapporteur principal), Noël BOUFFARD (corapporteur), Mohammed RAMDANI (expert), Michel PAVAGEAU (expert), Daniela TAPUSI (experte internationale), Maryem GUIZANI (experte élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9 décembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Lyon, sur le site de Ecully	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Lyon, spécialité Énergétique, en partenariat avec ITII Lyon, sur le site de Ecully	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2030-2031	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

La CTI prend acte de la demande d'arrêt de la formation suivante : Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Lyon, spécialité Énergétique, en formation continue, en partenariat avec ITII Lyon, sur le site de Ecully.

L'école établira un **tableau de suivi des recommandations** selon le modèle disponible sur le site de la CTI. Ce document est à transmettre le **15 juin 2029**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école/Établissement

- Finaliser la démarche qualité et le Système de Management de la Qualité associé au périmètre établissement ;
- Se mobiliser en lien avec les acteurs concernés sur l'amélioration de la capacité de logement pour tous les nouveaux élèves entrants sur Ecully ;
- Poursuivre les efforts et la mobilisation afin de faire progresser les taux de féminisation des promotions ;
- Mobiliser les élèves afin que les taux de réponses aux enquêtes soient en augmentation et potentiellement plus représentatifs ;
- Améliorer la perception et connaissance des élèves sur les mécanismes d'amélioration continue des cursus proposés ;
- Au sein de la stratégie ambitieuse de l'établissement, suivre avec bienveillance la charge de travail induite au sein de l'école en différents métiers ;
- Accompagner le déploiement de la démarche compétences et ses modalités d'évaluations sur l'ensemble des formations, et se doter de procédures permettant d'en suivre et évaluer son appropriation par les acteurs ;
- Poursuivre le pilotage de la Classe Préparatoire Intégrée "CapECL" pour qu'elle atteigne les objectifs de réussite et d'ouverture sociale qui l'ont motivée.

Pour le diplôme FISE

- Instruire les demandes de dispense de mobilité en se conformant aux cas prévus par R&O ;
- Favoriser une participation plus importante d'intervenants socio-économiques et professionnels.

Pour la FISA Énergétique

- Assurer une meilleure exposition aux mécanismes de l'entrepreneuriat.

**Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master,
aux diplômes suivants:**

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Lyon - Master of Engineering	2026	2030-2031
Ingénieur diplômé de l'Ecole centrale de Lyon, spécialité Énergétique - Energy (engineering)	2026	2030-2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 09 décembre 2025.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 13-14 janvier 2026.

La présidente

Claire PEYRATOUT

